



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **vendredi 29 novembre 2024 à 15 heures**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Avis de motion

2.1. Avis de motion du Règlement RV-2024-34-93 à caractère provisoire afin d'interdire certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité de la station de traitement des eaux usées de Desjardins et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2024-010

2.2. Avis de motion du Règlement RV-2024-34-94 à caractère provisoire afin d'interdire certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité de la station de traitement des eaux usées de Saint-Nicolas et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2024-010

3. Adoption de projets de règlement

3.1. Adoption du Projet de règlement RV-2024-34-93 à caractère provisoire afin d'interdire certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité de la station de traitement des eaux usées de Desjardins et délégation à la greffière du pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation à l'égard de ces projets de règlement

Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2024-010

3.2. Adoption du Projet de règlement RV-2024-34-94 à caractère provisoire afin d'interdire certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité de la station de traitement des eaux usées de Saint-Nicolas et délégation à la greffière du pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation à l'égard de ces projets de règlement

Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2024-010

4. Période d'intervention des membres du conseil

5. Levée de la séance

Veillez noter que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance.

Le 27 novembre 2024

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, avocate